

INFORMATIONS PRATIQUES

Les demandes d'inscription peuvent se faire tout au long de l'année.

COMMENT FINANCER VOTRE ACCOMPAGNEMENT ?

Inscription préalable sur la plateforme FRANCE VAE (vae.gouv.fr) pour les salariés du privé et sur ASP pour les agents de la fonction publique (<https://vae.asp-public.fr/>)

Tarif sur demande avec une logique d'individualisation de parcours.

Selon le profil, financement via :

- CPF
- France Travail
- OPCO
- Employeur
- Région
- Financement personnel (nous consulter)



LE CRFPE

Le Centre Régional de Formation des Professionnels de l'Enfance accompagne la professionnalisation des acteurs de son champ d'activité, en mettant à la disposition des institutions, des professionnels et des stagiaires, sa compétence en matière d'ingénierie de formation.

Nous proposons aujourd'hui des formations qualifiantes, des stages de formation visant l'acquisition et le renforcement des compétences et des prestations de conseil pour accompagner le développement des structures d'accueil petite enfance.



NOUS CONTACTER

CRFPE - 465 Rue Courtois 59000Lille

Tel : 03 20 14 93 00

Courriel : accueil@crfpe.fr

Site : <https://www.crfpe.fr>



VAE

VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE



DIPLÔMES CONCERNÉS

D.E EJE

Diplôme d'Etat d'Éducateur
de Jeunes Enfants

CAFERUIS

Certificat d'Aptitude aux Fonctions
d'Encadrement et de Responsable
d'Unité d'Intervention Sociale

CAP AEPE

Certificat d'Aptitude Professionnelle
Accompagnant
Éducatif Petite Enfance

D.E AP

Diplôme d'Etat Auxiliaire
de Puériculture

TITRE PRO IEPE

Titre Professionnel Intervenant
Éducatif Petite Enfance

MODALITÉS

- **Diagnostic de compétences** : Entretien initial pour évaluer la faisabilité de votre projet VAE, en lien avec le référentiel du diplôme visé.
- **Parcours individualisé** : Élaboration d'un accompagnement personnalisé (individuel, collectif, formation, immersion) adapté à vos besoins professionnels.
- **Accompagnement à la rédaction du Livret 2** : Soutien personnalisé pour rédiger votre Livret 2, avec séances individuelles, collectives, et préparation à l'oral de soutenance. Vous rejoignez également un groupe de candidats visant le même diplôme.

CONDITIONS

Si vous êtes **agent de la fonction publique** :

- Justifier d'une **expérience en rapport** avec le certificat ou diplôme visé.
- Avoir obtenu de l'ASP (Agence de Service et de Paiement) ou du Rectorat **une notification administrative** de recevabilité du livret 1.
- Avoir déposé un **dossier d'inscription** (démarches administratives, calendrier, financement...) auprès du CRFPE.

Si vous êtes **salarié du droit privé, demandeur d'emploi, bénévole ou aidant familial** :

- **Inscrivez-vous** sur le portail France VAE : <http://www.vae.gouv.fr>
- Vous **rencontrez votre architecte accompagnateur de parcours VAE** afin d'étudier la faisabilité du projet, et en vue de contractualiser l'accompagnement (si l'avis est favorable).
- Nous envoyons **votre dossier de faisabilité au certificateur** (étape obligatoire d'un parcours VAE), qui prononce un avis de recevabilité ou de non recevabilité.
- Vous commencez la **rédaction du Livret 2**, en lien avec le diplôme visé, **dans une temporalité de 6 à 8 mois**, et à l'aide de l'accompagnement prévu.